

Un changement de nom cumulé d'un changement d'organisation



Rien à voir mais c'est pourtant bien au même CSE que le changement de nom a été officielisé avec la fin de l'information consultation de la réorganisation de GBS, ou plutôt devons nous dire EBS.

Pour celles et ceux qui auraient loupé l'information, la direction a décidé de modifier le nom de notre entité en EQUANS BUSINESS SUPPORT dit EBS, fini le ENGIE GBS SERVICES. Ce changement de nom sera officiel légalement en septembre lors du déménagement du siège social d'EQUANS prévu le weekend du 10 septembre. Le siège social de EBS sera lui aussi modifié, il se situera à Nantes.

Concernant le second point, la direction nous a présentés un projet de réorganisation de notre entité au CSE de juin, la consultation ayant eu lieu sur le CSE de Juillet. Cette réorganisation a deux points cruciaux.

La première, EBS va se recentrer sur les activités de Finances et de RH, les métiers d'origine. Les activités transverses qui sont les achats et l'immobilier, présents chez nous vont rejoindre AXIMA CONCEPT. La direction proposera aux salarié.es concerné.es une mobilité qu'ils pourront refuser.

Or, le fait de centraliser EBS sur les métiers Finance et RH risque à terme de mettre à mal notre entité et fait craindre même un recul de cette dernière avec l'essor de la robotisation sur certains emplois. Cette stratégie de recentrage doit faire l'objet d'une solution de substitution afin de ne pas mettre en péril notre modèle et notre entité. Nous espérons que le groupe va réfléchir rapidement sur l'obligation de passer par les services de EBS pour l'ensemble des entités françaises d'EQUANS. Peut-être est ce la solution pour continuer à faire de EBS un modèle de stabilité ancré dans la durée. Concernant les salarié.e.s sortants des services achats et immobiliers, nous avons demandé à la direction un accompagnement fort des services RH et surtout que les avantages sociaux qui pouvaient exister chez EBS et non chez AXIMA leur soient réintégrés sur salaire.

La seconde, les COMOP, comités opérationnels par ligne de service, qui avaient été créés à la suite de la scission avec GBS SOLUTIONS passent en véritable direction. La ligne managériale est donc bouleversée. M. BERROUET reste Directeur des CSP Finance et RH, M. GILLOT devient Directeur Paie et SIRH, M. COLDEBOEUF Directeur Formation, M. CORDEL Directeur comptabilité fournisseurs et intérim, Mme LAMPERIERE Directrice comptabilité générale, M. LE SQUER Directeur des de la comptabilité bancaire, clients, trésorerie et notes de frais et M. HOUDAYER, Directeur projet. EBS reste sous la direction de M. DALTEROCHE, Directeur de la performance d'EQUANS France. La CFDT ne comprend pas l'intérêt de ce changement d'organisation vu que ces directions existaient déjà en tant que COMOP. Nous serons vigilants à ce que les directions mises en place ne favorisent pas leur site respectif au détriment des autres sites. Nous avons aussi souligné nos inquiétudes sur la fragilité des sites de plus petites tailles tels que Toulouse et Dijon.

Les élus CFDT du CSE de EBS ont rendu un avis négatif sur le projet d'évolution de l'organisation de EBS au sein d'EQUANS.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@equans.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58

PEG EQUANS signé à l'unanimité

Comme annoncé le 7 Juillet via notre numéro CFDT « la minute Equans », l'accord PEG était rentré dans sa phase terminale de négociation et depuis, il a été signé. Non pas par une, ni par deux, ni par trois, mais bien par l'ensemble des organisations syndicales représentatives d'EQUANS France. L'accord PEG étant enfin signé, vous pourrez le consulter en avant première [ICI](#).

Un premier accord qui fait donc l'unanimité. Mais pourquoi ?



C'est bien la question de l'abondement qui a été au cœur des débats mais qui n'a pourtant fait l'objet d'aucun amendement lors de ces « négociations », si nous pouvons appeler cela des négociations.

A partir du 1er janvier 2023, toujours sous condition de la bonne réalisation du closing, tous les salarié.es d'EQUANS France bénéficieront de l'abondement issu de l'accord groupe PEG EQUANS France, soit pour un placement de 300€, un abondement de 600€ brut équivalent à 200% d'abondement. A savoir que peu d'entités ne proposaient aujourd'hui d'abondement et encore moins à ce niveau là de rémunération. Même si nous espérons toujours mieux, c'est un avantage social qui n'existe pas ou peu avant EQUANS.

L'abondement d'EQUANS France n'est aujourd'hui pas à la hauteur de celui proposé par le groupe Bouygues, et pour cause, leur PEG a mis de nombreuses années avant d'arriver à un tel niveau d'abondement. Sachant qu'il revient à chaque entité de prendre en charge les abondements de ses salarié.es, il faudra que chaque entité ait les reins solides, le but n'étant pas de mettre à mal financièrement les entités d'EQUANS France d'entrée de jeu. La CFDT a réussi à obtenir que cet accord soit revu tout les ans afin d'améliorer (ou non!) les règles d'abondement en fonction des résultats de l'entreprise, c'était la condition pour notre signature.

A contrario de ce que proposait ENGIE, vous ne serez abondés que sur un seul et même fond, le FCPE EQUANS Actions Bouygues et cet abondement ne pourra pas faire l'objet d'arbitrage.

Pour EBS, et jusqu'au 31/12/2022, les abondements existants chez nous sur le PEG perdureront avec la seule condition que les fonds soient placés sur le FCPE EQUANS Actions Bouygues et sous condition que le closing ait lieu.

Un petit comparatif entre l'accord existant chez EBS et celui de demain s'impose afin d'obtenir un abondement de 600€ :

L'abondement de EBS est aujourd'hui plafonné à 800€/an au global entre le PEG et le PERCOL. Nous avons fait un petit calcul.

Abondement chez EBS			Abondement via le PEG EQUANS		
Type	Montant placé	Abondement	Type	Montant placé	Abondement
Intérressement	1 597.58 €	559.52 € Placement volontaire ou intérressement		300.00 €	600.00 €
Placement volontaire	300.00 €	100.00 €			
TOTAL	1 897.58 €	659.52 €	TOTAL	300.00 €	600.00 €

Aujourd'hui, l'abondement n'est finalement que de l'ordre de 35% chez EBS pour avoir les 600€ quand demain, EQUANS abondera de 200%.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@equans.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58

Les moyens plus que limités du CSE

Le trésorier de notre CSE nous a présentés à la réunion du CSE de juillet le bilan 2021 des comptes des ASC (activités sociales et culturelles) et du fonctionnement.

Quelle a été notre surprise quand nous avons découvert que le solde du compte des ASC (activités sociales et culturelles) était inférieur à 1.000€ au 31 Décembre 2021, un juste équilibre mais pour combien de temps ?

Nous avons alerté les membres du bureau du CSE et leur avons demandé la réalisation d'un budget prévisionnel des ASC courant jusqu'à la fin de l'année afin de rester serein et surtout à l'équilibre.

Les élu.es CFDT du CSE d'EBS n'ont malheureusement jamais eu leur place que ce soit au sein du bureau du CSE géré à 100% par une autre OS ou en préparatoire n'ayant pas la majorité. Certains choix sur les ASC sont certainement regrettables et ont conduit à cette situation.



Votre pouvoir d'achat



Notre fédération, la CFDT, a écrit un courrier à la direction d'EQUANS France en date du 29 juin 2022 sur le pouvoir d'achat des salarié.e.s d'EQUANS France. Vous le trouverez [ICI](#).

La situation économique et sociale d'aujourd'hui que nous connaissons toutes et tous avec une forte inflation entraînant une hausse des prix de l'alimentation, de l'énergie et du transport, inquiète les salarié.es et interpelle l'ensemble des élu.es CFDT d'EQUANS France. Ce sont dans ces conditions que nous avons demandé à EQUANS France quelles solutions étaient envisagées pour faire face à cette crise économique et sociale.

Lors de la dernière réunion d'animation sociale d'EQUANS France où notre DS, Jérôme Billaud était présent, la direction leur a fait part de leur réflexion sur la mise en place de la prime de partage de la valeur (dit PPV). La décision de la direction est de mettre en place cette prime de façon unilatérale ce qui a pour conséquence de n'avoir aucune négociation avec les organisations syndicales. La direction souhaite privilégier les bas salaires. La prime aurait plusieurs paliers et serait versée en fonction des salaires de chacun, le versement serait prévu pour septembre ou octobre. La direction doit aussi définir les éléments rentrant en compte dans la base du salaire afin de déterminer qui sera bénéficiaire et à quelle hauteur.

Cette prime vient remplacer la prime dite prime PEPA, elle a été votée le 19 juillet 2022 à l'assemblée nationale. Elle serait exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales pour les salarié.es dont le revenu équivaut à moins de trois fois la valeur du Smic.

Nous devrions en savoir plus à la rentrée. Bien entendu, dès que nous aurons de plus amples informations, vous serez les premier.es informé.es. La CFDT répondra par courrier à cette décision si cette dernière est bien confirmée et une déclaration CFDT EQUANS France sera lue dans chaque CSE des entreprises d'EQUANS France. Tout cela vous sera communiqué comme à notre habitude ;).



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@equans.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58



Il se fait attendre ce CLOSING !

Comme vous avez pu le voir dans les actualités, la date du closing n'aura certainement pas lieu fin juillet comme ce qui était envisagée. La Commission Européenne a donné son go mais BOUYGUES devra céder Colas Rail Belgium afin de palier aux inquiétudes de la Belgique. Toutes les autorités de la concurrence des différents pays Européens concernés ont, elles aussi, donné leur aval.

Seule l'Angleterre via l'autorité britannique de la concurrence (cma) n'a pas donné son feu vert et bloque donc le closing. En cause, un appel d'offre où BOUYGUES et EQUANS sont en concurrence. BOUYGUES et EQUANS doivent donc répondre à leurs inquiétudes afin de ne pas mettre en péril ce closing. Si tout se passe bien, le closing pourrait avoir lieu avant le 15 septembre.

L'INCONTOURNABLE DE LA CFDT

Les congés d'été sont là, nous souhaitons bonnes vacances aux aoutien.nes et bon courage à ceux et celles qui rentrent.

En tout cas, déconnexion obligatoire !!!



*Votre collectif
CFDT EBS toujours
présent même en
vacances*



Août 2022 :

- REPOS BIEN MERITE ☺



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@equans.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58